



Service interministériel
des archives
de France

Centre national du microfilm
et de la numérisation
et Château d'Espeyran

Affaire suivie par
Références

Château d'Espeyran
30800 Saint-Gilles

Téléphone 04 66 87 30 09
Télécopie 04 66 87 03 44
cnmn@culture.gouv.fr

DRAC-Occitanie
Hôtel de Grave
5, rue Salle-l'Evêque
CS 49020
34967 Montpellier Cedex 2

Service régional de l'archéologie

A l'attention de M. Christophe GILABERT

Saint-Gilles, le 18 septembre 2025

2025_D_087

Objet : Demande d'autorisation de travaux de plantation sur la réserve archéologique

Le Centre National du Microfilm et de la Numérisation (CNMN-Château d'Espeyran) est la première institution culturelle à avoir signé avec la DRAC-Occitanie, en 2022, une convention d'Obligation Réelle Environnementale (ORE), dispositif foncier de protection de l'environnement qui l'engage pour 50 ans à prendre en compte le vivant dans chacune de ses actions, en intégrant le questionnement du rapport nature-culture et en mobilisant l'intelligence collective.

Un premier travail collaboratif, initié en 2023 et mobilisant plus de 60 personnes, a permis de réaliser le Cadre de Gestion de l'ORE. Parmi les 39 actions identifiées, un premier projet financé par des crédits recherche-action obtenus en 2025 a pu voir le jour. Il a permis de prototyper le Laboratoire d'Espeyrance, au fonctionnement pluridisciplinaire avec l'engagement de plus de 40 participants en vue d'accélérer les projets, expérimenter des solutions et essayer. Ce premier laboratoire en configuration expérimentale avait comme objectif la rédaction du cahier des charges de l'archéo-jardin pour transmettre des savoirs sur les vestiges archéologiques enfouis tout en sensibilisant les visiteurs à la protection de la biodiversité.

Le château d'Espeyran se pare d'un parc paysager de plus de 13 hectares aménagé à l'anglaise au milieu du XIXe siècle. Ce jardin d'agrément est un témoignage de la vie et des réalités d'une riche famille bourgeoise enracinée dans son siècle. Il est un témoignage historique qui s'inscrit dans le grand paysage de la Camargue gardoise. Il accueille des visites scolaires et extra-scolaires en particulier de Saint-Gilles, ainsi que des groupes sur demande. En écho à ce patrimoine, notre intention est de concevoir un jardin du XXIe siècle qui intègre les problématiques environnementales actuelles et qui se réfléchit et se construit avec et pour les citoyens. Il intègre donc dès l'origine de sa conception les contraintes de conservation et de valorisation de la réserve archéologique, les enjeux environnementaux de la protection de la biodiversité et la définition de nouveaux usages aux bénéfices des publics. Reliés par un chemin d'accès, ces deux jardins viendront dialoguer du point de vue historique, patrimonial et sociétal.

Le plan d'aménagement validé par le comité d'Espeyran est proposé en annexe et il prévoit notamment :

- La plantation d'une haie forestière
- La plantation d'une zone boisée
- La rénovation de la ripisylve

En parallèle la société Forestière missionnée par la cellule de l'action économique de la DGPAT a confirmé l'éligibilité du projet d'archéo-jardin au label bas-carbone et son accompagnement pour la recherche des financements. Une première enveloppe du SIAF disponible de 13000 euros en 2025 pourrait permettre d'initier une première réalisation dès cet automne par la création d'une haie forestière planté par la société AGROOF.

En 2026, une deuxième enveloppe de crédits recherche-action nous permettra de définir les axes et les outils de médiation de l'archéo-jardin.

Conscient du caractère quelque peu précipité de notre demande liée à la fin de gestion 2025 et suite à notre échange lors de votre dernière visite à Espeyran, nous sollicitons néanmoins votre service pour une étude et une autorisation de travaux afin d'envisager la création de la haie forestière sur la réserve archéologique dès cet automne et d'étudier en 2026 les autres aspects du projet.

Henri-Luc CAMPLO
Le responsable du Centre national
du microfilm et de la numérisation
et du château d'Espeyran

